

<https://www.ville-gentilly.fr/vie-municipale/la-mairie-recrute/conseils-pour-la-recherche-demploi-accéder-emploi-public>

Conseils pour la recherche d'emploi - accéder à l'emploi public

Vous pouvez consulter les offres d'emploi de la Fonction Publique Territoriale disponibles en petite et grande couronne d'Île-de-France.

Il vous suffit pour cela [de suivre ce lien](#).

Pour tout acte de candidature, il est recommandé de joindre à son CV une lettre de motivation.

Cette dernière ne doit pas être une copie rédigée de son CV, mais plutôt **une présentation claire et étayée de sa motivation** montrant au futur employeur l'intérêt porté à la collectivité (prise de renseignement sur la collectivité et les projets qui y sont menés) et au poste visé.